

J'espère que le personnel enseignant de la Province se rendra au désir du Comité catholique en faisant partie de l'Association d'Éducation de la Puissance du Canada, en assistant aux réunions qui auront lieu au commencement de juillet prochain et en visitant d'une manière attentive l'exposition scolaire. Ce sera pour tous une excellente leçon de pédagogie dont les écoles en général ressentiront les bons effets.

Je profite de cette occasion pour vous donner communication de la résolution suivante que le Comité catholique a adopté, le même jour, et sur laquelle j'attire votre attention d'une manière toute particulière ;

“ Que ce Comité reconnaît toute l'importance qu'il y a pour la province de Québec de prendre part à l'Exposition universelle de Chicago de 1893 ; qu'il recommande très fortement à toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel qui leur a été adressé par le Surintendant, d'y participer en exposant les travaux des professeurs et les devoirs des élèves tels qu'ils se font habituellement, afin de bien faire connaître notre système d'enseignement, la manière de le mettre en opération et les résultats qu'il produit ; qu'il est excessivement important, tant au point de vue national qu'au point de vue religieux, qu'il n'y ait pas d'abstentions, afin que l'on se fasse connaître de la manière la plus avantageuse possible ; et qu'une copie de cette résolution soit transmise par le Surintendant au gouvernement et aux diverses institutions scolaires de la Province. ”

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur,

GEDEON OULMET,

Surintendant.

P. S.—MM. les Commissaires recevront plusieurs copies de cette circulaire qu'ils voudront bien faire distribuer immédiatement à leurs instituteurs ou institutrices par leur secrétaire-trésorier.

Cent-deuxième réunion des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 28 mai 1892

Présents : M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'école normale ; M. l'abbé A. Caron, assistant-principal, M. J. Ahern, président de l'association ; M. T. Beaulieu, inspecteur

d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. Létourneau, C. Lefèvre, D. Frève, B. Pelletier, J. Cloutier, F. X. Pagé, P. Provençal, Z. Bergeron, A. Guay, Z. Aubé, J. A. Chabot, L. O. Pagé, E. Marié, J. Donaldson, L. Bergeron, P. Déchéne, A. Thériau, J. Cayouette, C. J. Magnan ; MM. les abbés Paradis et Thibeau, ecclésiastiques, et les élèves-maîtres de l'école normale.

LES ÉCOLES DU SOIR

Après la lecture du procès-verbal, M. AHERN dit qu'il désire corriger une erreur qui s'est glissée dans le projet de M. Lacasse concernant les écoles du soir, lequel projet a été lu et approuvé à la réunion du mois de janvier dernier. Dans cette étude, il est dit “ que les grandes villes ont profité à peu près seules du subside accordé aux écoles du soir, ” cette assertion n'est pas exacte, quant à ce qui regarde la région de Québec qui s'étend depuis Trois-Rivières, inclusivement, jusqu'au Golfe. L'année dernière, \$10,000 ont été accordées à cette partie de la province, et sur cette somme \$3,000 ont été dépensées à Québec, et la balance, plus de \$6,000, a été employée au soutien des écoles du soir dans les campagnes qui ont voulu en profiter. L'hiver dernier, la ville de Québec a profité de 11 écoles d'adultes, Trois-Rivières 1 et les campagnes 38.

M. LACASSE répond que son plan des écoles du soir est provincial et qu'il n'a pas voulu désigner plus la région de Québec que celle de Montréal ; il soutient que sur les \$50,000 votées pour les écoles du soir, ce sont les villes qui ont eu la part du lion.

M. AHERN : Ça ne change en aux remarques que je viens de faire relativement à Québec.

ELECTIONS DES OFFICIERS

M. J. LÉTOURNEAU propose, secondé par M. F. X. PAGÉ : “ Que les officiers en charge